

Préparation à l'examen AIPR - Travaux à proximité des réseaux niveau Concepteur pour futur Formateur DT-DICT07

Document remis au stagiaire avant son inscription (Article L6353-8 du Code du Travail)

Objectifs (Aptitudes et compétences)

Permettre de former les conducteurs d'engins à l'obtention de l'attestation d'intervention à proximité des réseaux (obligatoire au 1er Janvier 2018).

Connaître la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers.

Mettre à jour les connaissances réglementaires des formateurs de la norme AFNOR S70-003 du 1er juillet 2012.

Obtenir l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) prévue à l'article R.554-31 du code de l'Environnement.

Public Visé

Personnel assurant la fonction de formateur AIPR.

Durée

7.00 Heures

1 Jour

Pré Requis

Savoir parler, lire et écrire le français. Être âgé de 18 ans révolus et avoir le sens des responsabilités.

Blocs de Compétences

FORMATION (6h00)

CONTEXTE ET REGLEMENTATION

- Présentation et objectifs de la formation.
- Contexte et enjeux de la réglementation.
- L'analyse des statistiques d'accidentologie.
- Les obligations des différents acteurs.
- Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU).
- Les différents principes généraux de prévention selon les types de travaux.
- Les sanctions applicables.
- Connaître la terminologie dans la réglementation anti-endommagement.
- Pourquoi une AIPR ?

LA MISE EN OEUVRE DU CHANTIER

- Les documents nécessaires sur un chantier.
- Les piquetages et marquages au sol.
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.
- Le guide technique : présentation et mode d'emploi.
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier.
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.

SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques avec réalisation d'une DICT (création, envoi par mail et réception sur la plate-forme dématérialisée du GUICHE UNIQUE)
- Les différentes classes de plan.
- Lectures de plan et nomenclature des réseaux (situation, fuseaux d'imprécision sur le site, planimétrie et altimétrie).
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux.
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux et vérification des AIPR du personnel mis à disposition.

TRAVAILLER À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

- Prévoir la présence obligatoire éventuelle des exploitants et savoir consulter la liste des exploitants sur le GUICHE UNIQUE.
- Fournir les moyens de protection collective et individuelle.
- Anticiper les situations potentiellement dangereuses.
- Les règles pour les branchements.
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier.
- L'obligation de recolement.

EN CAS D'ANOMALIES

- Mesures à respecter en cas d'accrochage.
- La règle des 4A.
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES PAR QCM (1h00)

40 questions

Le candidat doit obtenir au QCM au moins 60% de la note maximale prévue, soit 48 points minimum sur 80 points maximum.

Rappel du barème :

INTERFORMAT - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 52530079153



- Réponse bonne : 2 pts
- Réponse « je ne sais pas » : 0 pt
- Réponse fausse à une question ordinaire : - 2 pts
- Réponse fausse à une question prioritaire : - 5 pts

Objectifs pédagogiques

Permettre de former les conducteurs d'engins à l'obtention de l'attestation d'intervention à proximité des réseaux (obligatoire au 1er Janvier 2018).

Connaître la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers.

Mettre à jour les connaissances réglementaires des formateurs de la norme AFNOR S70-003 du 1er juillet 2012.

Obtenir l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) prévue à l'article R.554-31 du code de l'Environnement.

Méthodes mobilisées

Formation théorique multimédia en salle avec études de cas et entraînement au QCM. Remise d'un manuel stagiaire.

Utilisation de tablettes (1 par stagiaire), afin de s'entraîner à préparer les DT-DICT (en lien avec la réforme qui impose au maximum la gestion des demandes par internet). Connexion internet requise.

Qualification Intervenant(e)(s)

Enseignement dispensé par un formateur expérimenté dans la prévention des risques professionnels et la conduite d'engins.

Méthodes d'évaluation

Évaluation des connaissances théoriques grâce à un QCM via la plateforme de test du MEEM.

Délivrance d'une Attestation de présence.

En cas de réussite, délivrance d'une Attestation de compétences d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR).

Accessibilité aux personnes handicapées

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Une information préalable de l'accueil du lieu de formation est nécessaire, afin de nous assurer de la mise en place des actions adaptées requises lors de votre formation.

Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : **Nous consulter**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**



Contactez-nous !

INTERFORMAT

Tél. : 0243560505

Mail : contact@interformat.fr

